

Brec'h in news*

N°27
DEC - JANV -
FEV 2023

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 4 ACTUALITES

Mieux consommer : l'affaire de tous

P. 13 INSTANTS

Retour en images

P. 18 PORTRAIT

Michel Le Boudec

DOSSIER P.8

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE



Sommaire



P. 4 - 5 ACTUALITES

Énergie : mieux consommer, l'affaire de tous



P. 16 VIE ASSOCIATIVE

Bien-être et Élégance

P. 6-7 ACTUALITES

Culture : proposez un nom pour le futur centre culturel

Maisons fleuries
Événement



P. 17 VIE PRATIQUE

Patrimoine : vers le label "Pays d'art et d'histoire"

Urbanisme
Brûlage des végétaux



P. 8 - 12 DOSSIER

Favoriser l'inclusion sociale



P. 18-19 PORTRAIT

Michel Le Boudec

P. 13 INSTANTS

Retour en images



P. 20-21 AGENDA

DECÈMBRE
JANVIER
FEVRIER
MARS



P. 14 VIE DES ECOLES

Toute l'actualité des écoles primaires !



P. 22-23 ETAT CIVIL

P. 15 MEDIATHEQUE

L'hiver : Suggestions & coups de cœur



Édito

Par le maire de Brec'h, Fabrice Robelet

Chères Brechoises, chers Brechois,

À quelques jours de 2023, avec l'ensemble du conseil municipal et des agents de la commune, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année comblées de moments de retrouvailles familiales et amicales.

2023 sera sur le plan communal une année riche de réalisations : l'ouverture des commerces en centre bourg : en janvier concernant la pharmacie puis au début du printemps pour le commerce alimentaire, la cave, la nouvelle boulangerie et la station essence. Ce sera aussi dans ces prochains jours la réception du chantier de réhabilitation de la zone humide de la Chartreuse et l'appropriation que nous ferons les uns et les autres de cet espace naturel remarquable que nous inaugurerons au printemps prochain.

2023 verra également le démarrage du futur centre culturel place Kreisker (voir page 6), près de 20 mois de travaux pour cet équipement structurant qui sera achevé à la fin de l'année suivante. En septembre 2023 s'ouvrira la résidence inclusive Penn Duick pour personnes déficientes sensorielles, 16 logements adaptés en cœur de bourg.

L'année qui s'ouvre sera donc, sur le plan communal, riche de projets au service de toutes et tous !

Meilleurs vœux 2023

Bloavez mat



Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BREC'H
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h sur www.brech.fr et la page Facebook Ville de Brec'h

VILLE DE
B
BREC'H

Ous

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Katell Pichon
Rédaction : Katell Pichon & Méline Jiquel
Crédits photos & illustrations : Ville de Brec'h, sauf mention contraire.
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Création logo : Mozaïque création
Impression : Imprimerie IOV - Arradon
Tirage : 3 300 exemplaires
Parution : décembre 2022

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale.
3 300 exemplaires sont ainsi distribués dans vos boîtes aux lettres.

Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.





ENERGIE

Mieux consommer, l'affaire de tous

Des mesures fortes, des gestes au quotidien, la poursuite des actions entrant dans la démarche de transition écologique... la ville de Brec'h travaille à faire baisser sa consommation énergétique.

Plus que jamais, la sobriété énergétique est de mise et chacun est invité à faire des efforts pour réduire sa consommation personnelle. Quelques degrés en moins par-ci par-là, des bons réflexes à adopter, des mentalités à faire évoluer... autant d'efforts nécessaires pour permettre de substantielles économies sur les factures de la collectivité. Et de faire un geste pour la planète !

Une facture maîtrisée

Depuis la mi-novembre, l'amplitude horaire de l'éclairage public est réduit. *"Cette mesure considère le fait que l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue à certaines heures ou dans certains endroits de la commune"*, précise Fabrice Robelet, maire de Brec'h. *"Nous l'avons adapté tout en respectant les habitudes de vie des Brechois : transport en commun, trajets quotidiens..."*

La ville de Brec'h, adhérente au groupement de commande de Morbihan Énergies pour la fourniture du gaz et de l'électricité,

bénéficie de prix sécurisés depuis 2020, qui le seront jusqu'au 31 décembre 2023. Entre janvier et octobre, le montant de la facture d'électricité et de gaz de la Ville s'élevait à 116 789€ en 2021 contre 112 426€ sur l'exercice 2022.

Dès 2023, l'État devrait aussi mettre en place un "amortisseur électricité" c'est-à-dire prendre en charge, sur la partie de la facture d'électricité exposée aux prix de marché, "la moitié des surcoûts au-delà d'un prix de référence de 325€ du MWh".

L'autoconsommation pour le centre culturel

La démarche de transition écologique est intégrée dans chaque nouveau projet de la Ville. Travaux de voirie, réhabilitation de bâtiment, construction de nouvel équipement... Une attention particulière est portée aux futures économies d'énergie. À l'image du centre culturel pour lequel la Ville a choisi la construction d'un bâtiment autonome dans sa production d'électricité, via une installation photovoltaïque sur la toiture bac acier, ainsi qu'un chauffage par géothermie.

Tour d'horizon des actions engagées par la Ville pour réduire sa consommation énergétique.

Extinction des feux



Depuis le 14 novembre, l'éclairage public est totalement interrompu entre 23h et 6h30 sur l'ensemble des voies de desserte tous les jours de la semaine. Quant aux quartiers résidentiels, l'extinction intervient dès 21h, à l'exception des vendredis et samedis où elle s'effectue à 22h. Seul l'éclairage du tunnel passant sous la voie ferrée, rue de l'Égalité, est maintenu en permanence.

L'éclairage public aux abords de la gare a également été adapté en circonstances. "*Nous nous sommes appuyés sur le planning d'arrivée et de départ des trains, établi par la SNCF*" indique le maire de Brec'h. Dans ce secteur, l'interruption de l'éclairage se produit 30 minutes après le dernier train et est rétabli 30 minutes avant le premier train.

Une extinction totale de l'éclairage public entre le 15 avril et le 1^{er} septembre est actuellement à l'étude.

Éclairage public



Depuis 2017, 100 000€ sont alloués par an pour le remplacement des quelques 850 points lumineux de la commune. Changement des candélabres, effacement des réseaux aériens et installation de nouveaux systèmes Led, plus vertueux... Ce sont 80% des axes principaux de circulation et un peu plus de 30% du parc communal qui ont été renouvelés pour répondre aux enjeux de pollution lumineuse et de réduction de la facture énergétique. Alors que la facture d'éclairage public de la Ville se chiffrait à 52 000€ en 2016, elle s'élève à 39 000€ en 2022.

Illuminations de Noël



Cette année, les illuminations de Noël brilleront du 30 novembre 2022 au 8 janvier 2023. Elles sont maintenues dans le bourg en s'accordant sur l'amplitude horaire de l'éclairage public (de la tombée de la nuit à 21h au lieu de 22h).

Sur les grands axes de circulation, seules les guirlandes ont été installées et ce un mât sur deux. Grâce aux Led et à la réduction du temps d'éclairage, la facture d'électricité est maîtrisée.

Optimisation du chauffage



Cet hiver, le thermomètre est réglé à 19°C dans les bâtiments municipaux (à l'exception du multi-accueil Tamm Ha Tamm). La mise en route des chaudières a aussi été décalée de deux semaines.

Isolation des bâtiments



À partir d'un audit énergétique des bâtiments communaux, un plan pluriannuel de travaux d'entretien et de rénovation thermique a été mis en place.

Particulièrement énergivore, l'école du Pont Douar a été la première ciblée pour la réalisation d'économie. Le changement des ouvertures (également redimensionnées pour certaines d'entre-elles), des volets roulants et des dalles de faux-plafonds a été réalisé cette année. En 2023, des travaux seront menés sur le bâtiment de la maternelle tels que le remplacement des fenêtres et l'isolation par l'extérieur.

Économies d'eau



L'eau est précieuse ! Sur la commune, le service des espaces verts privilégie déjà la plantation de vivaces (par rapport aux plantes annuelles) moins gourmandes en eau. L'installation de récupérateurs d'eau permettra bientôt l'utilisation des eaux de pluie aux cimetières.

Les agents municipaux et les usagers des structures sont sensibilisés aux éco-gestes et aux bonnes pratiques en la matière. Dans les écoles, au restaurant municipal et à l'accueil de loisirs, c'est la grenouille Sami qui rappelle aux enfants les bons réflexes !



Dans plusieurs bâtiments, des stickers de Sami rappellent les éco-gestes aux enfants.

CULTURE

Proposez un nom pour le futur centre culturel



© Entre-Sois

Les Brechois sont invités à proposer un nom pour baptiser le futur centre culturel, qui ouvrira ses portes fin 2024.

Le projet est généreux dans ses espaces et ambitieux dans son esthétique architecturale.

Lieu de programmation culturelle, avec des spectacles, des rencontres artistiques, des conférences... le bâtiment accueillera aussi la médiathèque, sur 600m² au rez-de-chaussée, et proposera un auditorium de 130 places.

Son architecture reprendra les volumes des maisons du bourg. Le bâtiment sera toutefois couvert par un matériau singulier : la tuile de terre cuite vernissée, retenue pour son origine naturelle, sa très grande pérennité (plus de 100 ans de durée de vie), son esthétique très contemporaine et traditionnelle à la fois. Le calepinage de la tuile fera écho à celui des ardoises des toits qui environnent, mais sa couleur et sa légère brillance permettront d'identifier immédiatement le bâtiment.

Afin de donner une identité à ce nouvel équipement, accessible à tous, et de permettre aux Brechois de s'appropriier le lieu, la Ville organise une consultation de la population pour lui choisir un nom, avant le lancement des travaux prévu au printemps prochain.

Comment procéder ?

Du **7 au 31 janvier 2023**, on peut donc laisser libre cours à son imagination et transmettre ses suggestions, curieuses, décalées ou innovantes... en respectant toutefois deux critères !

- Le nom proposé ne devra pas dépasser 20 caractères, lettres et espaces compris, afin de permettre son inscription sur la toiture du bâtiment,
- Les noms de personnalités, vivantes ou décédées, ne seront pas pris en compte.

Chacun peut, anonymement ou non, faire plusieurs propositions. Il est possible de les formuler sous format papier, à déposer à la médiathèque, à la mairie ou à la mairie annexe, ou en se connectant sur www.brech.fr

À l'issue de cette phase participative, le conseil municipal, sur proposition des membres de la commission culture, statuera sur le nom définitif. Ce nom marquera un événement important pour la Ville de Brec'h et devra bien vieillir dans le temps, au-delà des limites de la commune.

MAISONS FLEURIES

Les lauréats récompensés



Comme chaque année le concours des maisons fleuries, organisé par la Ville, récompense les Brechois qui participent à l'embellissement de notre territoire.

Après une visite au mois de juillet, le jury a départagé les participants en quatre catégories et a décerné un prix spécial "Jardin refuge pour la biodiversité". Association de végétaux, de couleurs, entretien et propreté, originalité, pratiques respectueuses de l'environnement... Plusieurs critères ont été pris en compte dans la notation des espaces verts.

Bon d'achat dans une pépinière, sachet de graines mellifères et plante ont récompensé les lauréats. Palmarès sur www.brech.fr

EVENEMENT

Fabriquez un char pour le carnaval !

À vos agendas ! Le prochain carnaval de Brec'h se tiendra le samedi 18 mars 2023 dans le bourg. Et pour cette nouvelle édition, les Brechois sont invités à défiler sur le thème du cirque.

Un thème haut en couleur, spectaculaire, qui permet de laisser libre cours à son imagination et offre des possibilités infinies de déguisement pour petits et grands : dompteur, fauves, acrobate, funambule, clown... À l'occasion de ce nouveau défilé la Ville invite tous les quartiers, associations, familles et bandes d'amis à créer leur propre char.

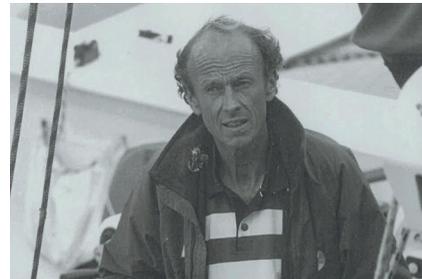


Unissez vos forces et votre créativité afin de concevoir un char unique qui défilera le jour du carnaval, pour le plaisir de tous ! Les Brechois souhaitant participer peuvent se faire connaître auprès du service Événementiel :

asso-evenement@brech.fr //
02 97 57 56 25

NECROLOGIE

Décès de Mike Birch



© DR

Mike Birch est entré dans l'histoire de la voile à l'âge de 47 ans suite à sa victoire lors de la première Route du Rhum en 1978. Après 23 jours de course, le skipper d'origine canadienne a rallié en solitaire Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, depuis Saint-Malo en Ille-et-Vilaine.

Le célèbre navigateur est décédé mercredi 26 octobre à l'âge de 90 ans, à son domicile de Brec'h, quelques jours avant le départ de la 12^e édition de la Route du Rhum. Un dernier hommage lui a été rendu à Dinard jeudi 3 novembre. La Ville adresse ses plus sincères condoléances à son épouse France Birch, conseillère municipale.

TRI SELECTIF

Top départ des nouveaux gestes

La distribution des trois nouveaux bacs de collecte, du bio-seau, des sacs biodégradables et d'un mémo tri se fera du 3 au 19 janvier 2023.

Le jour de collecte des poubelles à couvercles jaune et gris reste identique, à savoir le jeudi. Le jour de collecte des biodéchets est fixé au lundi, à compter du 9 janvier 2023, pour ceux qui auront déjà été équipés d'un bac à couvercle vert.

Chaque foyer recevra un sms ou un mail, informant de la date à laquelle les ambassadeurs du tri viendront récupérer leur ancien bac.

Attention ! Les bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et rentrés **le jour même** après le passage de la benne. Les bacs ne doivent en aucun cas rester sur la voie publique.



FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE

Elles sont toutes implantées sur le site de la Chartreuse mais ce n'est pas leur seul point commun !

Les associations Gabriel Deshayes et La Belle Porte mettent en œuvre des actions pour favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes, du nourrisson à la personne âgée. Dans leurs domaines respectifs, les équipes de professionnel(le)s (éducateurs, formateurs, médecins, personnels paramédicaux, interprètes, enseignants...) poursuivent une même ambition : aider chacun à s'accomplir.

Logement, hébergement, insertion des jeunes, emploi et formation professionnelle, santé... ces associations ont vocation à accompagner des personnes atteintes de déficience auditive ou visuelle, d'agir pour les personnes en situation de handicap mental, sensoriel ou de langage. Toutes deux prônent l'échange. Elles participent à la vie de la commune, s'impliquent dans les manifestations municipales et s'affichent également comme des lieux de vie qui ouvrent aussi leur porte à différents partenaires, établissements scolaires, accueil de loisirs, associations, ou au public pour des temps d'échange et de partage.

C'est aussi allée Marie-Louise Trichet que s'est installé, il y a une vingtaine d'années, le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de l'Amisep qui

permet à des personnes adultes en situation de handicap de vivre de façon autonome dans leur logement. Plus récemment, le service Formation y a implanté l'un de ses sites, spécialisé dans la mise en œuvre d'actions d'orientation professionnelle, de remise à niveau des compétences de base, de qualification, d'accompagnement et de maintien dans l'emploi pour un public diversifié, jeunes et adultes, demandeurs d'emploi ou salariés.

Géré par l'association « La Chartreuse », l'Ehpad de la Sagesse est également situé au cœur de ce site remarquable. Inauguré en mai dernier, après quatre ans de travaux, l'établissement rénové et agrandi dispose aussi de jardins, d'une ferme, d'un parc boisé et fleuri, offrant un cadre idéal aux 66 résidents (dont deux hébergements temporaires) et leurs proches. Les animations de la maison de retraite, qu'elles soient individuelles ou collectives, se concentrent toujours sur les besoins et désirs de ses résidents et sont adaptées à leurs potentialités.

Focus sur une démarche d'accompagnement personnalisée au quotidien, un travail d'équipe, une orientation commune aux résidents de La Chartreuse.

Les associations Gabriel Deshayes et La Belle Porte ainsi que l'EHPAD de la Sagesse sont implantés sur le site de la Chartreuse.



Atelier cuisine avec les résidents de l'Ehpad de la Sagesse pour six enfants de l'accueil de loisirs.

EHPAD LA SAGESSE

Des rencontres intergénérationnelles riches et fédératrices

Un mercredi sur trois, l'accueil de loisirs Les P'tites Canailles se rend auprès des résidents de l'Ehpad de la Sagesse. Apprécies des enfants comme des aînés, ces temps conviviaux et intergénérationnels prônent le partage, l'inclusion et animent ce lieu de vie à part entière.

En ce mercredi d'automne, six jeunes de l'accueil de loisirs, âgés de six à huit ans, viennent rencontrer leurs aînés à l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la Sagesse. Mais pour la majorité d'entre eux, cette visite n'est pas une première ! Juliette, animatrice au sein de la structure, accueille les enfants et annonce le programme : confection de gâteaux aux pommes et distribution aux résidents, jeux et récolte de châtaignes dans les jardins de la Chartreuse.

Une atmosphère joyeuse et conviviale

L'après-midi débute par l'atelier cuisine. Chacun prend place autour de la table et s'équipe d'un économètre afin d'éplucher les pommes. Juliette, accompagnée de deux résidentes, supervise l'animation et vient en aide aux petites mains malhabiles. L'atmosphère est joyeuse et conviviale, les conseils fusent. Une fois les gâteaux enfournés, les enfants sortent jouer et chercher des châtaignes sous le regard bienveillant de leurs aînés.

Initiées en 2019, les rencontres entre l'ALSH et l'Ehpad de la Sagesse favorisent l'échange, le partage intergénérationnel et font de l'établissement un lieu de vie à part entière. Des rencontres sont également proposées par d'autres structures du territoire, accueillant un public allant des jeunes enfants jusqu'aux jeunes adultes : Amisep, Relais petite enfance...

Ouverture aux autres et sur le monde

Au quotidien une équipe de 43 personnes dont des agents d'hôtellerie-restauration, des aides-soignants, des infirmiers, une animatrice... œuvre au bien-être des résidents. Outre le soin, l'animation et la culture ont toute leur place à l'Ehpad et répondent à une volonté d'inclusion, d'ouverture aux autres et sur le monde. En ce sens, l'établissement accueille du public tout au long de l'année lors de différentes manifestations : bric-à-brac, expositions, concerts...

Des temps forts attendus par les résidents et qui sont autant d'occasions pour l'association gestionnaire de l'Ehpad de véhiculer ses valeurs : la primauté de la personne, le vivre ensemble, le sens de l'intérêt général et de l'utilité sociale.



Contact : 02 97 59 33 50 // ehpad.chartreuse@wanadoo.fr

ASSOCIATION GABRIEL DESHAYES

Accompagnement des situations de handicap sensoriels et du langage

© Association Gabriel Deshayes



Fondée à Brec'h en 1991, l'association Gabriel Deshayes siège près de la Chartreuse. Premier employeur de la commune, elle accompagne 1 268 enfants, adultes, adolescents et personnes âgées présentant un handicap sensoriel ou un trouble du langage.

Afin d'accomplir cette mission, l'association dispose d'importants moyens parmi lesquels 16 dispositifs, établissements et services médico-sociaux. Ensemble, ils poursuivent une même ambition : éduquer, accompagner, enseigner, soigner et insérer les personnes en situation de handicap sensoriel ou présentant un trouble du langage. Un projet initié par l'abbé Gabriel Deshayes, dans la continuité de l'action entamée en 1808 par la congrégation des Filles de la Sagesse.

Traduction du magazine municipal

EILAN est l'un de ces dispositifs. Créé en 2011, il propose des aides humaines et techniques visant à pallier les difficultés d'autonomie et favoriser l'accès à l'information des personnes déficientes auditives ou visuelles. La Ville fait appel à ce service pour la traduction du magazine municipal en braille et en gros caractères. Un exemplaire de chaque support est remis à la médiathèque et au foyer de vie Pipark de l'association Gabriel Deshayes. La Ville fait également appel à l'atelier traiteur de

l'ESAT pour la confection de réductions apéritives et pour le service, à l'occasion de cérémonies tels les vœux du maire.

Toujours dans une volonté d'inclusion sociale, les résidents du foyer Pipark prennent régulièrement part aux événements brechois : inauguration des pistes cyclables, Semaine Bleue... Ce foyer de vie accueille et héberge les personnes en situation de handicap sensoriel, ayant des capacités physiques et/ou intellectuelles suffisantes pour être autonome. Il comprend 25 places permanentes et une place en accueil temporaire.

Tournée vers l'avenir, l'association Gabriel Deshayes a de beaux projets en perspective et reçoit le soutien de la Ville dans leur concrétisation. Comme la création d'une résidence inclusive au bourg, dédiée à l'accueil des déficients sensoriels autonomes, grâce à l'acquisition d'une parcelle communale à coût réduit.

Sensible à la question du handicap, Brec'h dispose d'une commission accessibilité. Deux à trois fois par an, elle réunit des élus, des Brechois en situation de handicap, des professionnels et associations du secteur. Ensemble, ils réfléchissent à des solutions concrètes afin de favoriser l'accessibilité de tous aux équipements et services de la Ville.



LA BELLE PORTE

Partager et vivre avec les personnes en situation de handicap mental

Simplicité, partage et ouverture d'esprit sont l'essence du projet porté par l'association La Belle Porte en direction des personnes en situation de handicap mental. Des valeurs communes à son partenaire l'Arche en France, qui l'accompagne depuis ses débuts.

Sur le territoire national, la fédération l'Arche compte 38 communautés où vivent, travaillent des personnes en situation de handicap mental et des volontaires, tous animés par le désir de vivre ensemble. La Belle Porte voit le jour en 2006 avec pour ambition d'accueillir, d'assurer une vie digne et humainement riche aux personnes touchées par un handicap mental. Petit à petit, son projet prend forme. L'association fonde un premier foyer dans un ancien presbytère puis achète la ferme du Vieux Verger.

La Belle Porte obtient en 2014 l'agrément de gestionnaire de domiciles groupés accompagnés (DGA) et peut ainsi accueillir davantage de personnes. Une première maisonnée ouvre ses portes, Ty Emléev (*la Maison de l'Alliance*), puis une seconde, Ty Laouen (*la Maison de la Joie*). Chacune héberge un colocataire solidaire qui assure une présence rassurante, bienveillante auprès des habitants et leur permet d'évoluer dans un environnement le plus normal possible.

Les journées sont rythmées par des temps d'accompagnement et d'activités, ouverts à tous, visant le bien-être et le développement de compétences des personnes en situation de handicap mental. Lors de la Féerie de Noël, les Brechois ont pu découvrir et acheter les créations réalisées au cours de ces ateliers : mosaïques, cartes, lessives, éponges japonaises, cotons démaquillants... Une première participation qui a été marquée par de beaux moments conviviaux sous le signe du partage.

Un projet de tiers-lieu ouvert à tous

Hors les murs, l'association participe à des chantiers en partenariat avec l'Arche et le lycée horticole de Kerplouz. Cet été, les habitants des deux maisonnées ont séjourné une semaine à Clohars-Fouesnant (29) et pris part à des ateliers cuisine, menuiserie, nettoyage et des veillées. L'objectif : faire de nouvelles rencontres et apporter son soutien aux autres. En ce sens, La Belle Porte nourrit toute une réflexion sur le devenir de la ferme du Vieux Verger qui, à terme, laissera place à un tiers-lieu communautaire et ouvert à tous.



Contact : 06 37 96 32 19 // labelleporte56@gmail.com
www.labelleporte.fr

RETOUR EN IMAGES



SEMAINE BLEUE - Organisée par le CCAS, la Semaine Bleue s'est articulée autour de deux journées, le mercredi 5 et le samedi 8 octobre, sur le thème "Changeons notre regard sur les aînés".



LE CHEMIN DES FRISSONS - Projet phare du Conseil Municipal des Enfants, le Chemin des frissons s'est tenu le 31 octobre au restaurant municipal. En parcourant différents espaces effrayants, les participants devaient résoudre une énigme pour accéder aux bonbons ! Un décor d'Halloween a été installé devant la mairie.



ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE - Pascal Le Mestre et Pierre Brégent se sont vu remettre la médaille de titre de Reconnaissance de la Nation lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre.



FEERIE DE NOËL - Petits et grands étaient au rendez-vous dimanche 4 décembre ! Marché de Noël, chorales, feu d'artifice et conte de Noël, animations, musique, déambulations, arrivée du Père-Noël... Un moment magique et convivial pour patienter jusqu'au 25 décembre !



LABEL API'CITE® - La Ville a reçu la récompense de 3 abeilles synonyme d'une démarche exemplaire ! Le label APIcité vise à sensibiliser sur le rôle primordial de l'ensemble des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité, et la nécessité de les protéger.



ECOLE DE KERSTRAN

Le rôle de l'École est de donner tous les outils nécessaires aux élèves pour qu'ils deviennent progressivement des citoyens éclairés et critiques.

L'École ne vivant pas en dehors de notre société, l'équipe enseignante a souhaité orienter les projets de l'année sur des questions de développement durable et d'écocitoyenneté.

De l'eau aux énergies, en passant par l'alimentation et le gaspillage alimentaire, le jardin pédagogique et le compostage, mais encore l'élevage d'escargots, de nombreuses animations et découvertes sont au programme, favorisant la participation et l'autonomie des élèves.

Les élèves sont invités à prendre part au fonctionnement de l'école et à être acteurs de leurs apprentissages. En effet, des délégués de classe ont été élus et pourront ainsi jouer un rôle essentiel.



Les quatre délégués de CM : Eylin, Timéo, Tom et Lana.

Un volet sportif sera décliné avec rencontres USEP, des cycles handball, natation et vélo. Les élèves bénéficieront également de séances théâtre/cinéma et de l'intervention de l'association "Lire et faire lire".

L'équipe enseignante

ECOLE DU PONT DOUAR

© École du Pont Douar



Cette année, nous privilégions trois axes éducatifs majeurs qui s'inscrivent dans le cadre de notre projet d'école.

Le développement durable est une préoccupation essentielle. Les cycles 1 et 2 continuent "L'école dehors" tandis que les cycles 3 se lancent dans les Aires Terrestres Educatives. Les classes des cycles 2 et 3 travaillent également sur le gaspillage alimentaire.

Nous avons à cœur de faire bouger nos élèves ! Ils bénéficient désormais d'activités physiques quotidiennes, dont une initiation à la danse bretonne. Daniel Ford, rugbyman du club d'Auray, a proposé une séance aux élèves de la GS au CM2 en septembre.

Les arts et la culture sont mis en valeur dans nos classes. L'association Lire et faire lire intervient en français et en breton auprès des élèves des cycles 1 et 2. Ceux du cycle 3 sont inscrits au Prix national Les Incorruptibles (lire et voter pour son auteur préféré). Grâce au dispositif Cinécole, les cycles 1 et 2 iront voir trois longs-métrages. Les classes bilingues ont assisté au spectacle Kanour Noz en octobre, après avoir préparé des chants avec Elodie Jaffré.

Une soirée de Noël était organisée à l'école, durant laquelle les élèves ont chanté et vendu leurs fabrications. En décembre, l'Amicale laïque a offert une séance de cinéma à toutes les classes.

Les enseignants de l'école publique du Pont Douar vous adressent tous leurs vœux !

ECOLE DU SACRE COEUR

Respect à l'école du Sacré Cœur !

L'école a reçu le chanteur Glenn Hoel le 29 novembre. Il est venu chanter avec les élèves sa chanson « Respect » et échanger avec les plus grands, du CP au CM2, sur les sujets du respect, du harcèlement et des écrans. Glenn Hoel a félicité les élèves de CM1-CM2 pour leur attitude très respectueuse qu'il ne voit pas souvent dans les écoles : « C'est une classe exceptionnellement respectueuse » a-t-il dit.

Cette belle journée s'est terminée par une petite représentation surprise devant les familles, à la sortie des classes. Tous les enfants ont poussé la chansonnette accompagnés de Glenn Hoel et sa guitare.

En plus de cette belle journée, des élèves se préparent aussi à devenir médiateurs en suivant une formation donnée par les enseignantes de maternelle sur les temps d'activités pédagogiques complémentaires et tous les enfants apprennent à faire des messages clairs pour résoudre les petits conflits entre eux dans l'écoute et le respect.

Un vrai travail de fond pour les élèves sur le RESPECT !



© École du Sacré Cœur

L'HIVER : LES SUGGESTIONS & COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

LIVRES ADULTES

La chute de la maison Whyte

de Katerina Autet, éditions de la Loupe

L'assassinat d'un riche magnat spécialisé dans la vente d'œuvres d'art va déchirer une famille et révéler bien des travers et des pratiques douteuses. L'enquête menée par un ami de la famille s'enchaîne efficacement tout au long des chapitres.

Coup de cœur de Marcy

Nos embellies

de Gwénola Morizur et Marie Duvoisin, éditions Bamboo

Le hasard des circonstances fait se rencontrer quatre personnes dans un huis clos enneigé : le temps de faire une pause pour mieux se reconstruire et accepter les fêlures de la vie. Des solutions vont bien finir par pointer le bout de leur nez ! Un récit sensible, généreux servi par des illustrations aux teintes feutrées dans une Auvergne hivernale... Une BD bien chaleureuse !

Coup de cœur de Nathalie

A Roue Arzhur : ha marc'heion an daol-grenn

Ouvrage en breton

de Molly Perham et Julek Heller, éditions An Here

Cet ouvrage magnifiquement illustré fait revivre un monde de magie et de merveilles où des créatures inquiétantes rôdent aux tréfonds des forêts obscures. Les lecteurs se laisseront emporter par les pouvoirs surnaturels de Merlin, l'atmosphère des tournois à Camelot et les mystères de la Quête du Graal.

Coup de cœur de Catherine

JEU DE SOCIÉTÉ

Kluster

de Paula et Robert Henning, éditions Borderline

Placer des pierres aimantées dans une zone délimitée par une cordelette, voilà le défi proposé par Kluster. Un jeu tout simple mais qui requiert de la dextérité, de la mémoire et de la patience.

Coup de cœur de Marcy



LIVRES ENFANTS

Flammennig o klask goudor

Ouvrage en breton

de Catherine Chalandre et Aurélie Guillerey, éditions Bannou-Heol

C'est l'hiver ! Toute petite et pleine de vie, Petite Flamme n'a pas de maison, ni de lit. Dans la forêt elle découvre une maison abandonnée et elle y entre. Malgré ses efforts, elle ne parvient pas à allumer le bûcher. Jusqu'à ce que Petit Vent arrive dans un courant d'air et allume un grand feu. La maison revit, les animaux s'approchent et Petite Flamme n'est plus seule. Voici un bel album réconfortant traitant de l'entraide et de l'amitié.

Coup de cœur de Catherine

Le projet Barnabus

de The Fan Brothers, éditions Little Urban

Barnabus, mi-éléphant, mi-souris, fait partie des créatures dites ratées entreposées dans le laboratoire souterrain d'un magasin de jouets. À l'intérieur de ce lieu immense, parfaitement dissimulé, Barnabus ne rêve que d'une chose... la liberté. Mais comment sortir d'une cloche de verre entreposée sur une étagère ? Le format carré de cet album laisse libre cours à une multitude de détails répartis sur des doubles pages superbement illustrées. Les frères Fan nous réservent ici une histoire sur la manipulation génétique, la différence, l'entraide à hauteur d'enfant mais pas que.

Coup de cœur de Nathalie



Devenez bénévole !

Vous aimez la culture et disposez d'un peu de temps libre ? Devenez bénévole à la médiathèque !

Faites vous connaître au 02 97 57 79 50 et sur mediatheque@brech.fr



© Bien-Être et Éléance

Promenades et randonnées sont proposées par l'association. Cette année, en soutien à la lutte contre le cancer du sein, la Ville a enrubanné de rose les arbres sur plusieurs sites de la commune durant le mois d'octobre.

BIEN-ÊTRE ET ÉLÉANCE

La Ville et l'association célèbrent Octobre rose

L'association Bien-Être et Éléance accompagne physiquement et moralement les personnes touchées par le cancer. Depuis 2016, elle leur apporte soutien et réconfort par le biais d'activités organisées autour du bien-être et de l'image de soi.

L'association brechoise propose un accompagnement physique et moral à celle ou celui qui est confronté à la maladie. Elle donne la possibilité à ces personnes de se retrouver autour d'ateliers multiples et variés, animés chaque mardi par des professionnel(le)s bénévoles : esthétique, naturopathie, réflexologie, hypnose, foulard, yoga du rire, jeux de mémoire...
"Autant de temps qui permettent aux personnes touchées par un cancer de se retrouver de façon informelle et conviviale", glisse Sylvie Louesdon, présidente de l'association. "Il est important également de les intégrer dans un réseau à l'intérieur duquel elles peuvent prendre des initiatives, telles que l'organisation de promenades ou de randonnées."

Bienveillance et distraction sont les maîtres-mots de l'association Bien-Être et Éléance qui, cette année, s'est associée à la Ville dans la campagne de sensibilisation et de

dépistage du cancer du sein. Tout au long du mois d'octobre, des arbres de la commune ont été enrubannés de rose afin de mettre cette lutte en lumière.

“ Béatrice, adhérente, témoigne. "J'ai pu, grâce à Bien-Être et Éléance, traverser cette période difficile de la maladie en me sentant chaleureusement soutenue et joyeusement accompagnée ! Par les bénévoles toujours prêts à nous faire découvrir de nouvelles approches (naturopathie, yoga du rire...), mais aussi par les autres participants à nos rencontres hebdomadaires.

J'y ai trouvé presque une famille, un cocon, où chacun est libre de venir quand il le souhaite, de parler ou pas de la maladie, et surtout de rire et s'amuser. Et au-delà des rencontres hebdomadaires proposées, pourquoi ne pas se défouler à plusieurs lors d'une petite randonnée ou d'une grande sortie ? C'est tout l'avantage de faire partie de ce réseau convivial !" ”



Contact : Association Bien-Être et Éléance
06 88 56 86 99 - bienetre.elegance@gmail.com

PATRIMOINE

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »



Vous êtes curieux et disposez d'un peu de temps ? Vous voulez contribuer à mieux faire connaître le patrimoine de votre commune et le protéger ? Devenez contributeur bénévole ! Vous serez formé à la méthodologie ainsi qu'à l'outil de l'Inventaire et bénéficierez d'un accompagnement par des professionnels du patrimoine. La démarche est ouverte sans date limite de validité !

Inscrivez-vous via un formulaire en ligne, disponible sur le site internet d'Aqta : www.auray-quieron.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service culture de la communauté de communes au 02 22 76 03 92 ou par mail culture@auray-quieron.fr

Ici une fontaine, là une chaumière, une conserverie, un moulin, une digue ou un menhir... Auray Quiberon Terre Atlantique (Aqta) déploie un grand inventaire participatif du patrimoine afin de recenser tous les trésors qui nous entourent et donnent à notre territoire son caractère unique.

L'opération "Épatant patrimoine !", menée en partenariat avec le service régional de l'Inventaire dans le cadre de la candidature au label « Pays d'art et d'histoire », va faire battre le cœur de notre territoire pour plusieurs années !



Les données recueillies par les contributeurs seront consultables sur le portail régional www.patrimoine.bzh

URBANISME

Plateforme de dématérialisation

Depuis janvier 2022, il est fortement conseillé de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme courantes* en ligne sur le Portail Urbanisme. Facilitant le lien entre les différents services d'instruction des demandes et offrant une plus grande réactivité, ce portail permet également de suivre l'état d'avancement des demandes en cours.

Le portail est accessible depuis le site internet www.brech.fr, dans la section « Démarches en ligne / urbanisme ». Pour y accéder, la création d'un compte personnel vous sera demandée. Une fois la demande effectuée, la Ville est informée et délivrera un numéro de dossier, via un accusé de réception numérique envoyé par mail.

* Certificat d'Urbanisme simple (CUa), Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb), Déclaration Préalable (DP), Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), de Permis de Construire (PC), de Permis de Démolir (PD) et de Permis d'Aménager (PA)



Infos et accès au Portail Urbanisme sur www.brech.fr

BRÛLAGE DES VEGETAUX

Faire du feu à l'air libre, c'est interdit !

Pour rappel, il est interdit de brûler tout type de déchets que ce soit dans son jardin ou dans un incinérateur. Cette interdiction concerne les biodéchets : tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage ainsi qu'épluchures de fruits et légumes. Pourquoi ? La combustion des biodéchets dégage des substances toxiques ; faire un feu dégage des odeurs et des fumées ; faire un feu présente un risque d'incendie. Brûler des déchets verts est passible d'une amende allant jusqu'à 450€.

Il est néanmoins possible de valoriser ces déchets, qui sont biodégradables, en les utilisant en paillage ou en compost individuel. Les déchets verts peuvent également être déposés en déchèterie.





MICHEL
LE BOUDEC

Engagé pour la biodiversité,
c'est avec passion que Michel le Boudec œuvre pour Brec'h.

Cet après-midi-là, c'est en combinaison d'apiculteur que Michel Le Boudec nous accueille chez lui. Le matin même, c'est dossier sous le bras, intarissable sur la lutte contre le frelon asiatique, qu'il se présente à notre premier rendez-vous !

Intarissable certes, mais pédagogue surtout ! Michel Le Boudec développe les quatre étapes de son plan de lutte contre le frelon asiatique : 1 - sensibiliser le public ; 2 - former les habitants ; 3 - piéger au printemps ; 4 - détruire les nids primaires et secondaires. «*Les fondatrices sortent quand les températures atteignent 14-15°C, c'est-à-dire fin mars. À la mi-mai, elles rentrent dans leur nid et ne ressortent plus ; il n'est donc pas utile de poursuivre le piégeage. Les pièges ne sont pas hyper sélectifs pour les autres insectes. Mais les bénéfiques sont bien plus importants pour la biodiversité que si rien n'était fait ! En parallèle, des mesures sont aussi mises en place en faveur des insectes comme le développement des plantes mellifères, la tonte tardive...*» Et les chiffres parlent pour lui. À Brec'h, entre 2016 et 2021, le nombre de nids détruits a chuté de 86 à 19. La méthode fait des adeptes et trouve un rayonnement de plus en plus large comme en témoigne l'intervention de Michel Le Boudec lors du Congrès européen de l'apiculture, à Quimper, en octobre dernier.

Les milieux aquatiques aussi !

Originaire de Mûr-de-Bretagne et ingénieur agricole de formation, Michel Le Boudec s'installe à Brec'h en 1977, alors qu'il est recruté comme conseiller et animateur du GVA Auray-Pluvigner à la Chambre d'Agriculture du Morbihan. À l'aube de ses 76 bougies, qu'il soufflera en janvier prochain, ce passionné de nature est plus que jamais investi dans la vie des associations : président de l'Absap (Association Brechoise de Sauvegarde des Abeilles et autres Pollinisateurs) depuis

sa création en 2015, administrateur de la Gaule Alréenne ou encore d'AROPA INITIATIV'Retraite 56... pour ne citer que les principales ! Rien de surprenant donc à le voir troquer sa combinaison d'apiculteur - il possède six ruches dans son jardin depuis 2014 - pour son équipement de pêche, et se rendre au chevet d'une rivière le dimanche matin. Une démarche qu'il aime aussi à entreprendre "avec les jeunes d'Activ'Ados, à l'image de la restauration du ruisseau de la Villeneuve."

Une action collective

Protection des pollinisateurs, des poissons, des zones humides, amélioration de la qualité de l'eau... Michel Le Boudec est sur tous les fronts ! Mais dans sa lutte, il ne manque jamais d'associer ses partenaires : les membres de l'association, la commune et les Brechois ! "À l'Absap, nous sommes aujourd'hui 21 apiculteurs à détruire les nids de frelons asiatiques. Cela nous prend du temps certes, mais nous défendons nos abeilles ! La commune propose une aide financière pour la destruction des nids à hauteur de 75%. Mais à Brec'h nous avons surtout une grande force : notre réseau de sentinelles mobilisé sur toute la commune !"

Le 6 décembre dernier, ce n'est pas peu fier que Michel Le Boudec accompagnait, à Paris, Fabrice Robelet, maire de Brec'h, Erwan Le Dizez, adjoint à l'environnement et aux espaces verts et David Hernandez, agent municipal en charge de l'environnement, pour y recevoir officiellement le label APICité décerné à la ville de Brec'h au mois de novembre. « *C'est une première pour une collectivité que de décrocher la plus haute récompense - trois abeilles - dès la 1^{ère} année ! Ce label souligne une démarche exemplaire pour la protection des abeilles et pollinisateurs sauvages, pour la biodiversité, et nous encourage à poursuivre nos actions communes.* »

DECEMBRE

Jusqu'au 31 décembre

Noël à la médiathèque

Découvrez un décor de Noël unique à la médiathèque, réalisé par les élèves du lycée Bertrand Dugesclin. Médiathèque

Lundi 19 décembre

Visite guidée des chaumières

Visite guidée accompagnée d'un médiateur. Tarifs : 4,50€ enfant, 7€ réduit, 9€ adulte, 27€ famille. 15h - 16h, Écomusée de Saint-Dégan.

Mercredi 21 décembre

Le temps d'une histoire

Lectures et arts plastiques, dès 4 ans. Sur inscription : mediatheque@brech.fr 10h30 - 12h, Médiathèque

Jeudi 22 décembre

Jeux en famille

Animation ouverte à tous. Accès libre. 14h - 17h30, Médiathèque

Dimanche 25 décembre

Randoiseaux

Entre Saint-Dégan et Saint-Guérin, landier, pinède et bocage. Animé par Jean Annézo, ornithologue. Tarif : 3€. 14h - 17h, Écomusée de Saint-Dégan. Infos au 02 97 57 66 00

JANVIER

Du 4 janvier au 11 février

"Seul"



Exposition photographique présentée par l'association Cétavoir. Médiathèque

Mercredi 4 janvier

Jeux en famille

Animation ouverte à tous. Accès libre. 14h - 17h30, Médiathèque

Mercredi 4 janvier

Vernissage exposition "Seul"

Vernissage en présence des photographes de Cétavoir. 18h, Médiathèque

Jeudi 5 janvier

Bébés Lecteurs

Lectures, chants... pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Sur inscription : mediatheque@brech.fr 10h15 - 11h30, Médiathèque

Samedi 7 janvier

Vœux à la population

11h, Complexe sportif Sport Ti Brec'h

Jeudi 12 janvier

Permanence Mutuelle MBA

Sur rendez-vous au 02 99 29 66 00. 14h - 17h30. Annexe de la mairie

Samedi 14 janvier

Instant expo

Dans le cadre de l'exposition "Seul", rencontre et discussion avec les photographes de l'association Cétavoir. 10h, Médiathèque. Inscription sur mediatheque@brech.fr

Mercredi 18 janvier

Le temps d'une histoire

Lectures et arts plastiques, dès 4 ans. Sur inscription : mediatheque@brech.fr 10h30 - 12h, Médiathèque

Jeudi 19 janvier

Bébés Lecteurs

Lectures, chants... pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Sur inscription : mediatheque@brech.fr 10h15 - 11h30, Médiathèque

Vendredi 20 janvier

Nuit de la Lecture



© Nuit de la Lecture

Lectures sur le thème national de "La Peur". Lectures jeunesse de 17h30 à 18h30, lectures dédiées à un public adulte de 19h à 20h. Médiathèque

Jeudi 26 janvier

Permanence Mutuelle MBA

Sur rendez-vous au 02 99 29 66 00. 14h - 17h30. Annexe de la mairie

Samedi 28 janvier

Club des lecteurs : Des livres et vous

Découvrez de nouveaux auteurs, partagez vos coups de cœur, rencontrez des lecteurs passionnés... 11h - 12h, Médiathèque

FEVRIER

Mercredi 1^{er} février

Jeux en famille

Animation ouverte à tous. Accès libre. 14h - 17h30, Médiathèque

Jeudi 2 février

Bébés Lecteurs

Lectures, chants... pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Sur inscription : mediatheque@brech.fr 10h15 - 11h30, Médiathèque

Jeudi 9 février

Permanence Mutuelle MBA

Sur rendez-vous au 02 99 29 66 00. 14h - 17h30. Annexe de la mairie

Samedi 11 février

Club des lecteurs : Des livres et vous

Découvrez de nouveaux auteurs, partagez vos coups de cœur, rencontrez des lecteurs passionnés... 11h - 12h, Médiathèque

Dimanche 12 février

Goûter dansant

En partenariat avec l'association Souvenirs et amitié, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise un moment convivial et festif. Au programme : chants de marins par le groupe Lak à Barth, suivi d'un goûter dansant animé par Mlle Guinguette et Mr Sudron. 14h30 - 18h, Restaurant municipal. *Sur inscription auprès du CCAS.*

Du 13 au 25 février

Exposition EVE

Exposition "La Bande Dessinée" présentée par l'association Envie de Voyage et d'Évasion (EVE). Médiathèque

Mercredi 15 février

Le temps d'une histoire



Lectures et arts plastiques, dès 4 ans. *Sur inscription : mediatheque@brech.fr* 10h30 - 12h, Médiathèque

Samedi 25 février

Club des lecteurs : Des livres et vous

Découvrez de nouveaux auteurs, partagez vos coups de cœur, rencontrez des lecteurs passionnés... 11h - 12h, Médiathèque

MARS

Mercredi 1^{er} mars

Jeux en famille

Animation ouverte à tous. Accès libre. 14h - 17h30, Médiathèque

Jeudi 2 mars

Bébés Lecteurs

Lectures, chants... pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. *Sur inscription : mediatheque@brech.fr* 10h15 - 11h30, Médiathèque

Jeudi 2 mars

Permanence Mutuelle MBA

Sur rendez-vous au 02 99 29 66 00. 14h - 17h30. Annexe de la mairie

Samedi 11 mars

Printemps des poètes

Lecture théâtralisée par Philippe Granger. 11h, Médiathèque

Mercredi 15 mars

22^e Festival Méliscènes - Karl



Spectacle présenté par la compagnie Betty Boibrut dans le cadre du festival Méliscènes. À partir d'un casse-tête chinois de sept formes, Karl invite à aller au-delà de ce que l'on voit, de nos idées reçues et de nos automatismes. Deux représentations : 10h & 16h30. *Sur réservation auprès de la médiathèque, ouverture de la billetterie le 14 février.* Annexe de la mairie, 8 rue Jean IV Duc de Bretagne

Jeudi 16 mars

Bébés Lecteurs

Lectures, chants... pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. *Sur inscription : mediatheque@brech.fr* 10h15 - 11h30, Médiathèque

Jeudi 16 mars

Permanence Mutuelle MBA

Sur rendez-vous au 02 99 29 66 00. 14h - 17h30. Annexe de la mairie

Samedi 18 mars

Carnaval de Brec'h

Défilé sur le thème du "Cirque". 10h, bourg de Brec'h. Démonstration de jonglages et d'acrobaties, batucada... *Programme complet à venir sur www.brech.fr*

Du 20 mars au 29 avril

La médiathèque fait son cirque !

Animations, démonstrations, conférences sur de multiples facettes du cirque. Médiathèque. *Programme à venir sur www.brech.fr*

Programme sous réserve de modifications.

Prenez note !

**La Grande
Dictée de Brec'h**

La Grande Dictée sera de retour samedi 1^{er} avril, au cloître de la Chartreuse. *Plus d'infos à venir sur www.brech.fr*

ETAT CIVIL

du 1^{er} décembre 2021

au 30 novembre 2022

Naissances

2 décembre 2021

Gael CABARET CABRERA
Pablo CABARET CABRERA

10 décembre 2021

Julia ISTIN

13 décembre 2021

Nino VALETTE

8 janvier 2022

Valentine MAYET

16 janvier 2022

Ambroise GALLIOT

31 janvier 2022

Awen GOURDEN

4 février 2022

Norah LECHEVALLIER

12 février 2022

Hélia PROSDOCIMO DELAHAYE

18 février 2022

Mattéo GAUDEMER

18 février 2022

Zélie MONTMEAT

23 février 2022

Louise DROUHIN

27 février 2022

Neil RAYBOIS CALLOCH

1^{er} mars 2022

Giulia KERSUZAN

1^{er} mars 2022

Deana MYFTARI

1^{er} mars 2022

Lucas MÉNARD

26 mars 2022

Lizéa GORELY

28 mars 2022

Giulia ROZELIER

20 avril 2022

Raphaël PRÉBOIS

11 mai 2022

Tom GUGUIN

30 mai 2022

Ewen LE BAYON

6 juin 2022

Paul JACOB

13 juin 2022

Lilou PERRIN

26 juin 2022

Lola GUEHEL

28 juin 2022

Enes AGBAL

9 juillet 2022

Arwen LE BARON

18 juillet 2022

Enora LE GUYADER

27 juillet 2022

Sacha LE GOFF

30 juillet 2022

Achille ROPARS

1^{er} août 2022

Pablo THOMAS

24 août 2022

Eileen EZANNO

21 septembre 2022

Joy LE FLOCH SAVIGNE

28 octobre 2022

Liam GUFFROY

4 novembre 2022

Swan KERSUZAN

4 novembre 2022

Mathilde FILY

4 novembre 2022

Lison HENNO

Décès

1^{er} décembre 2021

Noëlle LE HEC née LE RESTE

29 décembre 2021

Bernard LE LOREC

3 janvier 2022

Marie Josèphe MORGANT née THOMAS
(Ehpad)

4 janvier 2022

Paulette BOUIN

5 janvier 2022

André LE MAREC

7 janvier 2022

Gaëlle JEGOUX

17 janvier 2022

Maryvonne DELAUNAY née DAVID (Ehpad)

18 janvier 2022

Ambroisine CADORET (Ehpad)

24 janvier 2022

Anne Marie JACOB née LE GUENNEC

28 janvier 2022

Pierre LE GARREC

8 février 2022

Claudine PROT née DURAND (Ehpad)

16 février 2022

Hubert EVANO

21 février 2022

Joseph OLIVIÉRO (Ehpad)

22 février 2022

Armande DANIEL née LE PÉVÉDIC
(Ehpad)

1^{er} mars 2022

Maryann LE BAGOUSSE née PONSY

3 mars 2022

Suzanne GAILLARD née TEXIER-PAUTON
(Ehpad)

8 mars 2022

Morvan LE GOFF

18 mars 2022

Lucien HERVOCHE

5 avril 2022

Anna DUFROST née ZANNIER

13 avril 2022

Yvette THOMAS née PÉTON (Ehpad)

16 avril 2022

Rosalie JAN née PROUX (Ehpad)

19 avril 2022

Pierre LE LOREC

26 avril 2022

Colette POINTET née SCHNÉEGANS

État civil

17 mai 2022

Delphine RIO née LE PAPE (Ehpad)

31 mai 2022

Alain JACQ

4 juin 2022

Jean-Yves JAFFRÉZO

6 juin 2022

Yvette LEMBLÉ née MERLET

19 juin 2022

Jean-Alain BRION

21 juin 2022

Yvette SALAÛN née EVEN (Ehpad)

4 juillet 2022

Joël LE VERNE

14 juillet 2022

Marie SALOU (Ehpad)

24 août 2022

Arnaud LE MENTEC

27 août 2022

Odette LE BRUN née LE CORNEC

31 août 2022

Stéphane MARZIN

6 septembre 2022

Jean-Claude SANTEL (Ehpad)

9 septembre 2022

Nelly MARCHAND née GUILLEVIC

11 septembre 2022

Marthe GUILLEMOT née BAHUON

17 septembre 2022

Pierre GARREC

20 septembre 2022

Jean-Marc AUFFRET

3 octobre 2022

François LE GOÏC

4 octobre 2022

Hervé CARTRON

8 octobre 2022

Michel MARIN

18 octobre 2022

Jean PICHARD

21 octobre 2022

Florent PISTIEN

26 octobre 2022

Michael BIRCH

28 octobre 2022

Michel LE LAN

31 octobre 2022

André ARZ

6 novembre 2022

André LE MOUROUX

8 novembre 2022

Thierry LE GUILLANT

9 novembre 2022

Marie CORNEN (Ehpad)

13 novembre 2022

Denise ROBIC née CADUDAL

28 novembre 2022

Denise GRUIEC née AUDIC

18 juin 2022

Ludivine DEVAUD et Sébastien DENOUAL

25 juin 2022

Virginie BRIOT et Alexandre GABUS

25 juin 2022

Gwladys URIEN et Walter MOURGUE

13 août 2022

Fanny GUILLEMOT et Thibaud ERKELENS

10 septembre 2022

Cléo BOËDA et Maxime ORY

17 septembre 2022

Pascale LE GUIRRIEC et Denis VARIN

Mariages

5 mars 2022

Marie-Hélène BEJON et Alain VALLEE

2 avril 2022

Marie RICHEUX et Vincent BREGENT

14 mai 2022

Séverine SEGONDAT et Arnault LAINÉ

20 mai 2022

Zoé GRIMAUD et Nathan RAIMBAULT

28 mai 2022

Marie-Eve MARCHAND et René MILHEM

28 mai 2022

Nelly SIMON et Christophe LE BRETON

28 mai 2022

Justine LE MENTEC et Jean LE LIN

3 juin 2022

Mathilde EVENO et Benjamin IKER

3 juin 2022

Gwénaëlle HAMEL et Pierrick KERGUS

4 juin 2022

Loren LE TOULLEC et Lionel MATHIEU

4 juin 2022

Gaëlle MALLET et Emmanuel ROZELIER

10 juin 2022

Lilian JUSTOM et Charlène THOMAS

11 juin 2022

Delphine MATEL et Landry MAGNIEZ

> 2021 <



57 NAISSANCES



18 MARIAGES



16 PACS



41 DÉCÈS

Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2021

> 2022 <



40 NAISSANCES



29 MARIAGES

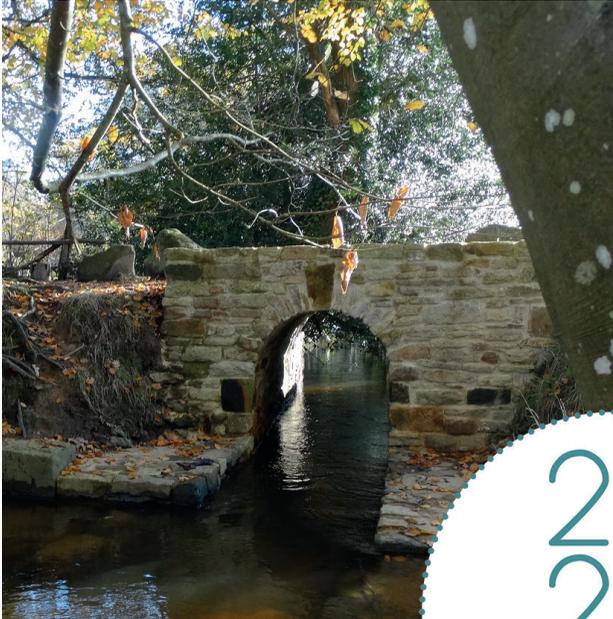


17 PACS



62 DÉCÈS

Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2022



20
23
Meilleurs
voeux

